

Fondation Pictet en faveur de la prévoyance individuelle (3^e Pilier A)

Questionnaire Profil Preneur de prévoyance

Preneur/preneuse de prévoyance (ci-après «le Preneur de prévoyance»)

Nom: _____

Prénom: _____

N° AVS: _____

Expérience en matière d'investissement

La présente section permettra de déterminer le niveau de vos connaissances et de votre expérience lors de la vérification de l'adéquation et du caractère approprié d'investir dans un ou plusieurs des portefeuilles proposés par la Fondation.

Quel est votre niveau d'expérience et/ou de formation dans le domaine des marchés des capitaux?

(Une seule réponse possible)

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Aucune expérience ou formation particulière | 0 |
| <input type="checkbox"/> Expérience et/ou formation élémentaire | 3 |
| <input type="checkbox"/> Solide expérience | 6 |

Situation financière

La présente section permettra d'évaluer le niveau de risque que vous êtes en mesure d'assumer en fonction de votre situation financière.

Quelle est la valeur totale de votre patrimoine (y compris votre prévoyance, mais sans l'immobilier)?

(Une seule réponse possible)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Moins de CHF 200 000 | 0 |
| <input type="checkbox"/> Entre CHF 200 000 et 500 000 | 3 |
| <input type="checkbox"/> Entre CHF 500 000 et CHF 1 000 000 | 6 |
| <input type="checkbox"/> Plus de CHF 1 000 000 | 9 |

Objectifs de placement

La présente section permettra d'évaluer le niveau de risque que vous seriez disposé à assumer pour le compte détenu auprès de la Fondation.

Quel est votre objectif de placement?

(Une seule réponse possible)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Préservation du capital | 0 |
| <input type="checkbox"/> Léger accroissement du capital | 2 |
| <input type="checkbox"/> Accroissement modéré du capital | 4 |
| <input type="checkbox"/> Accroissement important du capital | 6 |

Quel est votre horizon de placement?

(Une seule réponse possible)

Cet horizon correspond à la durée pendant laquelle vous ne pensez pas avoir besoin de la majeure partie du capital investi. Dans le choix de l'horizon de placement, il convient de prendre en considération notamment les projets futurs liés à une accession à la propriété du logement, un départ définitif de la Suisse ou le démarrage d'une activité indépendante.

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Moins de 3 ans | 0 |
| <input type="checkbox"/> Entre 3 et 5 ans | 2 |
| <input type="checkbox"/> Entre 5 et 10 ans | 4 |
| <input type="checkbox"/> Plus de 10 ans | 6 |

En cas de turbulences sur les marchés, comment réagiriez-vous à une baisse de 10% ou plus de la valeur de vos investissements dans un court laps de temps (un mois ou moins)?

(Une seule réponse possible)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> J'envisagerais de diminuer les risques | 0 |
| <input type="checkbox"/> Je conserverais mes positions dans l'optique d'une stratégie d'investissement à long terme | 2 |
| <input type="checkbox"/> Je saisiserais l'occasion d'augmenter les risques | 4 |

Comment réagiriez-vous si cette baisse de valeur n'avait pas été entièrement effacée un an plus tard?

(Une seule réponse possible)

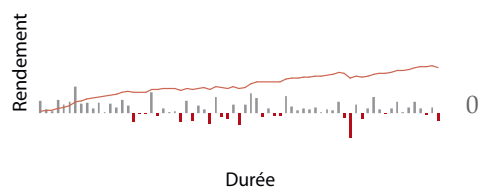
- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> J'envisagerais de diminuer les risques | 0 |
| <input type="checkbox"/> Je conserverais mes positions dans l'optique d'une stratégie d'investissement à long terme | 2 |
| <input type="checkbox"/> Je saisiserais l'occasion d'augmenter les risques | 4 |

Quelle est votre attitude à l'égard du risque?

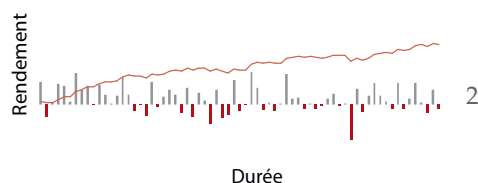
(Une seule réponse possible)

Les exemples mentionnés ci-après sont fictifs et donnés uniquement à titre d'illustration. Ils ne se rapportent à aucun instrument ou marché financier en particulier ni à aucune simulation de performances passées ou futures et n'ont d'autre but que de permettre à la Fondation de déterminer votre attitude à l'égard du risque en vue de l'établissement de votre profil.

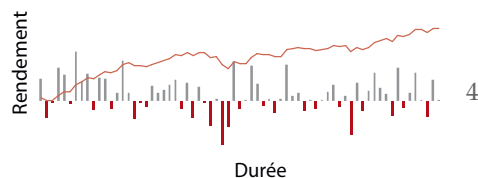
- Tolérance au risque très faible** – aucune disposition à placer des avoirs dans des actifs risqués ou disposition à en placer une très faible part. Le niveau de rendement annuel susceptible d'être atteint et le risque d'une perte de capital sont très faibles.



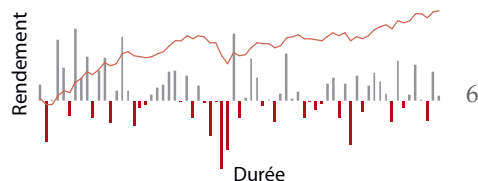
- Tolérance au risque faible** – disposition à placer une faible part des avoirs dans des actifs risqués. Le niveau de rendement annuel susceptible d'être atteint et le risque d'une perte de capital sont faibles.



- Tolérance au risque moyenne** – disposition à placer une part modérée des avoirs dans des actifs risqués. Le niveau de rendement annuel susceptible d'être atteint et le risque d'une perte de capital sont moyens.



- Tolérance au risque élevée** – disposition à placer une part importante des avoirs dans des actifs risqués. Le niveau de rendement annuel susceptible d'être atteint et le risque d'une perte de capital sont élevés.



Total des points: ____

Résultat obtenu et définition des profils de risque

0 – 10 points: Niveau de risque très faible

Ce profil de risque est généralement associé à **un horizon de placement à très court terme** et à **une très faible tolérance/propension au risque**. Les preneurs de prévoyance présentant un tel profil ne sont **pas disposés à placer leurs avoirs dans des actifs risqués** ou sont disposés à en placer **une très faible part**. Le niveau de rendement annuel susceptible d'être atteint et le risque d'une perte de capital sont très faibles. La part en actions ne devrait pas dépasser 15%.

11 – 20 points: Niveau de risque faible

Ce profil de risque est généralement associé à **un horizon de placement à court terme** et à **une faible tolérance/propension au risque**. Les preneurs de prévoyance présentant un tel profil sont disposés à placer **une faible part de leurs avoirs dans des actifs risqués**. Le niveau de rendement annuel susceptible d'être atteint et le risque d'une perte de capital sont faibles. La part en actions ne devrait pas dépasser 35%.

21 – 30 points: Niveau de risque moyen

Ce profil de risque est généralement associé à **un horizon de placement à moyen terme** et à **une tolérance/propension au risque modérée**. Les preneurs de prévoyance présentant un tel profil sont disposés à placer **une part modérée de leurs avoirs dans des actifs risqués**. Le niveau de rendement annuel susceptible d'être atteint et le risque d'une perte de capital sont moyens. La part en actions ne devrait pas dépasser 50%.

31 – 41 points: Niveau de risque élevé

Ce profil de risque est généralement associé à **un horizon de placement de moyen à long terme** et à **une forte tolérance/propension au risque**. Les preneurs de prévoyance présentant un tel profil sont disposés à placer **une part importante de leurs avoirs dans des actifs risqués**. Le niveau de rendement annuel susceptible d'être atteint et le risque d'une perte de capital sont élevés. La part en actions peut dépasser 50%. **Seuls les preneurs de prévoyance qui présentent ce profil de risque peuvent souscrire au portefeuille LPP/BVG-60 ESG.**

Déclaration

Le Preneur de prévoyance certifie avoir répondu avec exactitude et sincérité à l'ensemble des questions posées, avoir additionné correctement les points et compris la définition des profils de risque. La stratégie d'investissement qu'il a choisie:

- correspond à son profil de risque.
- ne correspond pas à son profil de risque, mais il accepte cette prise de risques supplémentaire et confirme avoir bien compris le risque associé à la stratégie choisie.

En souscrivant à ces portefeuilles, le Preneur de prévoyance confirme être conscient des risques que représentent ces opérations et supporter seul les risques liés aux fluctuations des marchés. En raison de ces risques, il a aussi pris connaissance du fait que la Fondation ne s'engageait pas à obtenir une performance déterminée et que la performance passée n'était pas garante des performances futures.

Date (jj/mm/aaaa) _____

Signature du Preneur de prévoyance _____